

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1^{er} février 2024

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240201-DEL01022024_01-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 4

Présents (7) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Adjoint au Maire
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur
Roger Clay, Administrateur

Excusés (6) :

Denis Thuriot, Président - procuration à Martine Mazoyer
Cécile Dameron, Adjointe au Maire - procuration à Philippe Cordier
Hervé Barsse, Conseiller Municipal - procuration à Myrienne Bertrand
François Diot, Conseiller Municipal
Nathalie Gemza, Administratrice
Serge Jentzer, Administrateur - procuration à Jacqueline Pasin

DEL01022024- 01

REMPLACEMENT DE M. JEAN-JACQUES MARAND AU SEIN DES COMMISSIONS DU CCAS

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1411-5,

Vu la délibération DEL25062020-03 du 25/06/2020, relative à la désignation des représentants du CCAS de Nevers au sein des diverses instances,

Vu la délibération DEL17092020-01 du 17/09/2020, relative à l'actualisation du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration,

Vu la délibération DEL24112022-01 du 24/11/2022, relative à la constitution de la Commission d'Appel d'Offres du CCAS de Nevers,

Considérant le départ de M. Jean-Jacques Marand du Conseil d'Administration du CCAS remplacé sur proposition de l'Association PAGODE par Mme Éliane Barbier-Humeau,

Considérant l'arrêté de nomination N° D2023-057 qui en a découlé,

Considérant qu'il y a lieu de procéder aux modifications de composition des différentes commissions auxquelles participait M. Jean-Jacques Marand,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'intégrer Mme Éliane Barbier-Humeau en lieu et place de M. Jean-Jacques Marand dans la Commission d'Appel d'Offres à titre de suppléante,
- D'associer la nouvelle administratrice aux travaux des commissions internes "Analyse des Besoins Sociaux" et "Séniors" du Conseil d'Administration du CCAS.

Adopté à l'unanimité par 10 voix (dont 4 procurations), Mme Éliane Barbier-Humeau ne prenant pas part au vote.

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

